



EuroFeria Andaluza

Bruxelles, Site de l'Atomium



4, 5, 6 et 7 juin 2009



Bruxelles, le 6 avril 2009

REGLEMENT: CONCOURS DE SEVILLANAS "EUROFERIA 2009"

L'EuroFeria organise un Concours de *Sevillanas* sur le plateau de l'EuroFeria Andalouse 2009 dans le but de promouvoir et diffuser les coutumes typiques à cette danse et ses habits traditionnels, ainsi que pour offrir aux amateurs de *sevillanas* l'occasion de pouvoir se produire en public et de profiter d'un lieu si emblématique comme est le plateau de l'Atomium.

Le concours se déroulera le samedi 6 juin 2009, à la Caseta Arte Musical.

Pour le bon déroulement de cet événement nous avons établi le règlement suivant:

ARTICLE PREMIER: PARTICIPANTS ET CATEGORIES

- Le concours est ouvert à tous ceux qui souhaitent y participer, sans âge limite et en couple.
- Les participants ne pourront participer qu'à une seule des catégories établies ci-après:
 - * Juveniles: avec comme âge limite douze ans.
 - * Adultes: à partir de treize ans sans âge limite.
- Les couples peuvent être mixtes ou unisexes.
- Chaque couple devra s'habiller avec l'habit typique de feria ou de "gitane", et son correspondant masculin.
 - Le jury se réserve le droit de refuser l'accès au Concours aux participants qui ne se présenteraient pas avec la tenue vestimentaire adéquate pour pouvoir participer au Concours.

ARTICLE DEUX: INSCRIPTIONS

- Les inscriptions peuvent se réaliser par les moyens suivants:
 - * Par e-mail: sevillanas.Euroferia2009@gmail.com (jusqu'au 5 juin 2009 à 12 h 00)
 - * Par téléphone: 0494/ 234 101 (jusqu'au 5 juin 2009 à 12 h 00)
 - * Les inscriptions pourront également se faire à la Caseta Arte Musical sur le plateau de l'EuroFeria, et ce au plus tard le 6 juin 2009 à 12 h 00.
- Les participants devront communiquer les données personnelles suivantes pour s'inscrire:

EuroFeria Andaluza Asbl — Secrétariat: 22, Quai de Marimont, 1080
Bruxelles

Tél. 02/411.39.82 — Fax : 02/414.98.38 — Urgent : Bérengère 0476 91 18 16
Asbl : Rue de l'Eglise Sainte Anne, 63 - 1081 Koekelberg — 210-0216487-35
www.euroferia.net — info-euroferia@skynet.be



EuroFeria Andaluza



* Prénom et Nom *Bruxelles, Site de l'Atomium*

* Date de naissance *4, 5, 6 et 7 juin 2009* 

- Aucune inscription hors délai ne sera acceptée.

ARTICLE TROIS: DANSES

- Les participants devront se produire en couple, suivant l'ordre de passage qui sera jugé opportun par l'organisation suivant le nombre d'inscription.
- Le concours se déroulera en sessions qui seront déterminées suivant le nombre de couples inscrits.
- Les participants danseront les *sevillanas* (chant) imposées par le Jury.
- Les participants sont tenus d'être présents à la Caseta Arte Musical à l'heure indiquée lors de l'inscription pour le bon déroulement du concours.
- Les couples qui ne seront pas présents à l'heure déterminée seront automatiquement disqualifiés.
- Le Jury pourra disqualifier les participants qu'ils considèrent ne pas être assez préparés pour concourir.

ARTICLE QUATRE : LE JURY

- Il sera composé par des personnes qualifiées et invitées par le Comité de l'EuroFeria pour l'occasion
- Ses décisions seront sans appel.

ARTICLE CINQ: PRIX

1° PRIX JUVENIL : 150 EUROS ET TROPHEE
2° PRIX JUVENIL : 100 EUROS ET TROPHEE
3° PRIX JUVENIL : 50 EUROS ET TROPHEE

1° PRIX ADULTE : 400 EUROS ET TROPHEE
2° PRIX ADULTE : 200 EUROS ET TROPHEE
3° PRIX ADULTE : 100 EUROS ET TROPHEE

- Le Jury pourra remettre des prix spéciaux s'il le juge opportun

EuroFeria Andaluza Asbl — Secrétariat: 22, Quai de Marimont, 1080
Bruxelles

Tél. 02/411.39.82 — Fax : 02/414.98.38 — Urgent : Bérengère 0476 91 18 16
Asbl : Rue de l'Eglise Sainte Anne, 63 - 1081 Koekelberg — 210-0216487-35
www.euroferia.net — info-euroferia@skynet.be



EuroFeria Andaluza

Bruxelles, Site de l'Atomium



4, 5, 6 et 7 juin 2009



ARTICLE SIX: ACCEPTATION

- L'inscription et participation au concours impliquent l'acceptation pleine et entière du présent règlement.
- En cas de doutes ou de manquement pouvant surgir de l'interprétation et/ou de l'application du présent règlement, ce sera le Comité organisateur de l'EuroFeria qui se fera fort de prendre une décision sans appel.
- Le non-respect du présent règlement ou tout agissement inconvenant entraînera l'élimination immédiate du candidat.
- Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier les horaires au cas où le nombre de participants l'exigerait et d'arrêter les inscriptions lorsque le nombre de participants est atteint.

EuroFeria Andaluza Asbl — Secrétariat: 22, Quai de Marimont, 1080
Bruxelles

Tél. 02/411.39.82 — Fax : 02/414.98.38 — Urgent : Bérengère 0476 91 18 16

Asbl : Rue de l'Eglise Sainte Anne, 63 - 1081 Koekelberg — 210-0216487-35

www.euroferia.net — info-euroferia@skynet.be